

CODE DE VIE

Règles

1. L'agenda et ma carte étudiante			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Utilisation	<ol style="list-style-type: none"> J'ai toujours mon agenda et ma carte étudiante sur moi. J'utilise mon agenda en inscrivant mes leçons, mes devoirs et je planifie mon travail. Je garde mon agenda propre et je m'abstiens de déchirer des pages. 	<p>L'agenda est mon outil de travail et un moyen de communication entre l'école et ma famille.</p> <p>Le personnel peut demander de voir mon agenda ou ma carte étudiante en tout temps.</p>	<p>Un commentaire par mon enseignant sera émis lors des rencontres niveau en cas d'oubli (surtout au 1^{er} cycle).</p> <p>En cas de perte ou de bris, je dois m'en procurer un autre au secrétariat central et j'en défraie les coûts.</p>
2. Présence à tous les cours			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Assiduité	<ol style="list-style-type: none"> Je me présente à tous mes cours. Je suis assidu et ponctuel. Lorsque je demande de quitter pour un rendez-vous, je dois fournir une note de mes parents à mon enseignant. Mes parents peuvent également motiver l'absence par Mozaïk ou par téléphone. Une absence sera notée dans le système de présence, qu'elle soit motivée ou non (GPI). 	<p><u>1. Absence à un cours</u></p> <p>L'absence doit être signalée par mes parents qui communiquent par téléphone poste 6208 ou par Mozaïk <u>avant l'absence si celle-ci est prévue</u>, sinon dans les <u>48 heures à partir du moment de l'absence.</u></p> <p>Si possible, avant chaque absence, je m'informe auprès de mon enseignant(e), par courriel ou par TEAMS, pour le travail à faire et je suis responsable d'effectuer les travaux non faits, notamment sur les plateformes comme TEAMS.</p> <p>Une communication est faite à la maison à 9 h et à 14 h (courriel, texto ou appel), ainsi que par message automatisé à 18 h (répondeur).</p> <p>Lorsque je quitte mon cours avant la fin, mon enseignant l'inscrira dans GPI comme une absence.</p>	<p><u>Absences non motivées</u></p> <p>Une feuille de reprise de temps me sera remise par la personne responsable. Cette feuille devra être signée par mes parents et remise au surveillant de la reprise de temps. La reprise pourra avoir lieu après les classes, lors d'une journée pédagogique ou sur l'heure du dîner.</p> <p><u>Absences chroniques et non motivées</u></p> <p>Rencontre avec mes parents et mon tuteur. Référence à la direction. Reprise de temps pour les 1^{res}, 2^e et 3^e secondaire</p> <p>Si je suis en 4^e et 5^e secondaire, après 10 absences non motivées, une rencontre est prévue avec la direction et mon tuteur et un appel est fait à mes parents. Si la situation ne se règle pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suspension interne (3 h); • Engagement obligatoire (contrat d'engagement); • Rencontre avec mes parents et la direction. <p>Reprise de temps, secondaire 1 à 5 : 1 absence non motivée = 1 h de reprise 3 abs. non motivées = 2 h 3 retards et plus = 1 h</p>

Règles (suite)

2. Présence à tous les cours (suite)			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Assiduité (suite)	5. Je suis présent(e) à tous mes examens.	<p><u>2. Absence à un examen</u> J'apporte un billet médical ou une motivation de mes parents pour avoir droit à une reprise. Pour exercer mon droit de reprise, je dois avoir un permis de reprise signé. Si je m'absente à un examen pour une activité, je dois faire approuver mon absence par l'enseignant de l'examen.</p> <p><u>3. Absence à une reprise d'examen</u> J'aurai la note zéro si je m'absente à une reprise fixée pour mon examen à moins d'un motif reconnu.</p>	<p>La note zéro pourrait être attribuée à un examen si une absence est non motivée.</p> <p>Motifs reconnus lors des sessions d'examens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladie sérieuse confirmée par une attestation médicale, si possible; • Accident (avec preuve); • Décès d'un proche parent; • Convocation au tribunal; • Participation à un événement d'envergure préalablement autorisé par la coordonnatrice de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.
	6. Je demeure en classe durant tout le cours.	<p><u>4. Retards non motivés</u> Trois retards non motivés donnent 1 heure de reprise de temps.</p> <p><u>5. Rendez-vous</u> Pour le 1^{er} cycle, lorsque je demande de quitter pour un rendez-vous, je dois OBLIGATOIREMENT avoir une note de mes parents pour mon enseignant. Mes parents peuvent également motiver par Mosaïk ou par téléphone.</p>	<p>Reprise de temps d'une heure.</p>
	7. Lorsque je quitte sans autorisation avant le son de la cloche, reprise de temps automatique d'une heure.		
3. Pour ma réussite			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Travaux	1. Je fais toutes les tâches demandées.	J'inscris toutes les tâches ou travaux à l'agenda et les examens prévus.	Rappels et avertissements de mes enseignants.
	2. Je remets tous mes travaux à temps.	Je vérifie les échéanciers pour remettre mes travaux.	Récupération. Perte de points pour les travaux non remis ou en retard 10 % par jour de retard.
	3. J'organise mon temps et mon travail.	Je me planifie un horaire de travail : devoirs, leçons, récupération, loisirs, etc.	Rencontre avec mon enseignant ou mon tuteur. Tout travail illisible ou mal présenté peut être refusé par les enseignants. Au PEI, les travaux remis en retard seront révisés à la baisse au niveau des échelons.* Cote de 3 est le minimum de passage.

Règles (suite)

3. Pour ma réussite (suite)			
Travaux (suite)	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
	4. Je prends des notes de cours et j'étudie.	J'applique les stratégies enseignées et je conserve les notes données par l'enseignant.	Mon enseignant communique avec mes parents pour les informer de la situation et envoie une copie du travail à la maison à faire signer par mes parents.
Matériel	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
	1. J'apporte en classe tout le matériel requis pour mes cours et mes examens, incluant l'agenda. 2. Je suis responsable du matériel scolaire prêté par l'école et je fais attention au mobilier : ordinateur, tableau interactif, volumes, instruments de musique, matériel sportif, etc.	Je prévois mon matériel pour deux cours. Je note les codes-barres de mes volumes dans mon agenda en début d'année (rencontre tuteur).	Avertissement et mon enseignant inscrira retard non motivé dans GPI. Communication avec mes parents. En cas de bris ou de perte, des coûts seront réclamés ou des travaux communautaires seront exigés.
Plagiat	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
	1. Je prends des moyens honnêtes pour réussir, je ne triche pas. 2. Lorsque j'ai à remettre un travail, je m'assure qu'il a été réalisé par moi-même uniquement.	Le plagiat et la collusion constituent des infractions aux principes des règlements de l'IB et de l'école, qui exposent les candidats concernés aux conséquences applicables en cas de mauvaise conduite. Définition plagiat : <ul style="list-style-type: none"> • Je ne m'approprie pas le travail d'autrui à des fins personnelles; • Je ne reproduis pas intégralement, ou en partie des œuvres de sources diverses (copier/coller) lors de la production d'un travail écrit; • Je n'utilise pas des sources d'informations (électroniques ou autres) lors de la passation d'un test écrit, incluant la montre intelligente; • Je respecte les conventions relatives à l'utilisation des sources ; • Tout autre comportement jugé fautif par mon enseignant. Je ne planifie pas de tricher, car c'est également sujet à sanction.	Note zéro. Appel à mes parents par l'enseignant.

Règles (suite)

3. Pour ma réussite (suite)			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Attitude et respect des différences	<ol style="list-style-type: none"> Je participe activement en classe. Je collabore et je respecte les autres élèves et tout le personnel de l'école. Je prends conscience des différences et je me fais un devoir de les respecter. Je vouvoie tous les adultes (membres du personnel) et j'utilise la formule monsieur et madame pour m'adresser à eux. 	<p><u>Écoute active</u> :</p> <p>Attitude d'ouverture et de respect face aux règles de classe dans mes gestes et mon langage.</p> <p>Aucune tolérance de la part du personnel.</p> <p>Tout personnel peut intervenir auprès de moi.</p>	<p>Rencontre avec mon enseignant et mon tuteur.</p> <p>Informers mes parents par un appel ou une communication écrite.</p> <p>Je devrai faire une réflexion ou une lettre d'excuses selon le cas.</p> <p>Je suis référé à la direction.</p> <p>Mise en place du protocole sur l'intimidation ou la violence.</p> <p>Suspension interne ou externe peuvent aller jusqu'à 7 jours selon la gravité du geste ou des paroles.</p>
4. Le respect de soi et des autres			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Drogue /Alcool Cigarette/Vapoteuse	<ol style="list-style-type: none"> Il est strictement défendu de consommer ou de posséder des boissons alcoolisées ou boissons énergisantes, de prendre des substances illicites ou de fumer (cannabis, tabac, cigarette électronique) à l'intérieur de l'école, sur le terrain de l'école et de la bâtisse (de Forgescom au Pavillon Marie-Hélène-Côté, et ce, jusqu'au trottoir) en tout temps incluant les sorties scolaires. 	Tolérance zéro	<p>Référence à la direction.</p> <p>Appels à mes parents.</p> <p>Suivi avec un intervenant.</p> <p>Application du protocole de la toxicomanie.</p> <p>Suspension.</p> <p>Politique du tabac (contravention possible).</p> <p>Intervention policière.</p> <p>Confiscation des objets de consommations.</p>
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Tenue vestimentaire	<ol style="list-style-type: none"> Je m'habille de façon convenable en respectant le contexte scolaire. Si mes vêtements sont transparents, je m'assure de porter une camisole en dessous pour qu'on ne voie pas mes sous-vêtements. Je laisse mes vêtements d'extérieur dans mon casier. <p>3.A. J'enlève tout couvre-chef dès que je rentre dans l'école.</p>	<p>Les vêtements trop courts ne couvrant par le dos, le torse, les sous-vêtements et les parties intimes ne seront pas tolérés en tout temps.</p> <p>Aucun vêtement comportant des connotations violentes, sexuelles également.</p> <p>D'autres interdictions peuvent être ajoutées selon la mode vestimentaire du moment. (si les parties du corps sont exposées ou inappropriés).</p> <p>Avoir un vêtement chaud dans le casier.</p> <p>Les couvertures (doudou) ne sont pas tolérées.</p> <p>Couvre-chef = casquette, chapeau, béret, foulard tuque, capuchon.</p>	<p>Je devrai aller me changer dès qu'on me le demandera.</p> <p>Si je n'ai pas de vêtements de rechange, je devrai porter un chandail ou un vêtement à l'effigie des Couguars que l'agent de sécurité me fournira ou tout autres adultes.</p> <p>En cas de refus de collaborer, mes parents seront avisés de la situation et je devrai aller en classe-ressource pour la journée.</p> <p>Le protocole de suivi comportemental peut s'appliquer.</p>

Règles (suite)

4. Le respect de soi et des autres			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Tenue vestimentaire	Lorsque je suis à l'extérieur de l'école, le code de vie s'applique en tout temps.	Si mes vêtements sont transparents, je m'assure de porter une camisole en dessous afin qu'on ne voie pas mes sous-vêtements. ***voir code vestimentaire en annexe.	
	4. Je porte toujours ma tenue d'éducation physique durant ce cours.		Reprise de temps le midi en salle de musculation ou fiche rose si la situation devient problématique.
	5. J'assure ma sécurité en portant des chaussures en tout temps.	Aucune pantoufle, aucune chaussette et pieds nus ne seront tolérés.	Avertissement. Le protocole de suivi comportemental peut s'appliquer.
Accessoires	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
1. Je laisse mes objets personnels dans mon casier pendant les heures de cours. 2. Un cadenas est fortement recommandé pour les casiers dans les vestiaires.	Les cellulaires et tout autre appareil électronique sont interdits dans les classes et à l'étage pendant les heures de cours, sauf sur avis contraire de mon enseignant et pour des fins pédagogiques. Les montres électroniques sont interdites en période d'examen (plagiat).	Si j'ai avec moi ce type d'appareil, je recevrai une fiche rose, et je devrai laisser celui-ci à la classe ressource pour la journée. Appel à mes parents. Protocole suivi comportemental.	

Règles (suite)

4. Le respect de soi et des autres			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Prévention de la violence	<p>1. Je me respecte et je respecte les autres en évitant toutes formes de violence verbale, non verbale, physique, sexuelle ou psychologique, cyberintimidation.</p> <p>J'adopte en tout temps des comportements éthiques.</p>	<p>J'utilise un langage adéquat, poli et respectueux envers les autres élèves et le personnel de l'école.</p> <p>Il n'y aura aucune tolérance concernant le harcèlement, l'intimidation, le « taxage » ou autres actes de violence.</p>	<p>Avertissement par l'adulte. Réflexions écrites ou suivi comportemental à la classe ressource. Référence à la direction par le tuteur.</p> <p>Bagarre ou violence = suspension externe Suspension par la direction pouvant aller jusqu'à 7 jours selon la gravité de la violence.</p> <p>Référence à la politique de l'école au sujet de l'intimidation et de la prévention de la violence et celle du C.S.S. et peut aller jusqu'à une intervention policière. Protocole d'intervention (CPI) Protocole : violence et intimidation.</p>
5. Le respect de l'environnement : je participe au maintien d'un environnement sain			
	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Milieu de vie	<p>1. Je prends soin du matériel et du mobilier mis à ma disposition.</p> <p>2. Je participe à la propreté dans les lieux communs de l'école.</p> <p>3. Je participe en recyclant (canettes, papiers, etc.). J'utilise les bacs de recyclage.</p> <p>4. Je respecte le voisinage de l'école : plaines, cimetières, CFP.</p> <p>5. Je suis responsable de mon casier, je dois le garder propre, en état convenable et le nettoyer à la fin d'année.</p> <p>6. Je dois laisser mon pupitre propre et sans graffitis.</p> <p>7. Je ne peux m'asseoir dans les casiers ni par terre dans l'école.</p>	<p>La propreté est exigée dans les lieux communs (cafétéria, classes, salles de toilette, bibliothèque, gymnase, corridors).</p> <p>Les graffitis sont interdits à l'école.</p> <p>La nourriture et les boissons autres que l'eau doivent être consommées à la cafétéria ou au centre social. Elles sont interdites dans les classes, sauf pour l'eau. L'eau doit être dans une gourde (pas dans une bouteille de plastique non réutilisable).</p>	<p>Rencontre avec l'agent de sécurité. Réparation des bris au coût de la réparation remis à l'auteur.</p> <p>Nettoyage et ou travaux communautaires.</p>

Règles (suite)

5. Le respect de l'environnement : je participe au maintien d'un environnement sain			
Milieu de vie	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
	8. Le stationnement est strictement réservé au personnel de l'école. (vignette obligatoire) 9. Je ferme et cadenas mon casier. 10. Je respecte les règles de sécurité dans le stationnement. Je respecte les mesures mises en place par la santé publique (ex : distanciation sociale) et je suis les recommandations au fur et à mesure des changements.	L'agent de sécurité barrera mon casier avec une attache. En début d'année, un rappel quant aux directives, à leur importance ainsi qu'aux conséquences possibles en cas de non-respect, me sera présenté	En cas de non-respect des directives émises par la santé publique : Je serai averti par un adulte et devrai respecter ce qui me sera mentionné. En cas de refus de collaborer : -Retrait à la classe ressource -Réflexion à faire -Appel aux parents Je devrai réparer mon geste. La nature de ma tâche sera décidée par la direction et les intervenants de l'école. Les parents doivent respecter la zone du débarcadère qui se situe dans la rue (ave des Métiers).

ENGAGEMENT

Tout le personnel de l'École secondaire Camille-Lavoie s'engage à instruire, socialiser et qualifier tous les élèves. Le code de vie lie par engagement mutuel les jeunes, les parents et le personnel de l'école.

Les élèves, les parents et le personnel s'engagent à prendre connaissance, à respecter et à appliquer au quotidien le code de vie.

Nous avons pris connaissance du code de vie de l'École secondaire Camille-Lavoie et nous nous engageons à le respecter.

Signature des parents

Signature de l'élève

Signature du tuteur :